

Au Rwanda, les collines de Bisesero soulèvent la question du rôle de la France

Les lieux du génocide (8/9). En juin 1994, les soldats de l'opération « Turquoise » auraient pu sauver 2 000 Tutsi mais ne l'ont pas fait. Aujourd'hui encore, toute la lumière n'a pas été faite sur ce sombre épisode.

Par Pierre Lepidi Publié le 12 avril 2019 à 07h00



Le mémorial dédié aux victimes des massacres de Bisesero, dans l'ouest du Rwanda, en 2015. STEPHANIE AGLIETTI / AFP

Il faut quitter les eaux émeraude du lac Kivu et suivre pendant une quarantaine de minutes une piste en lacets ravinée par de fortes pluies. Pendant l'ascension, les collines se succèdent à perte de vue dans un dégradé de vert. Sur leurs pentes, on aperçoit des cultures de haricots, de manioc, de patates douces. Mais on ne trouve pas que des légumes dans les collines proches de Bisesero. En décembre 2018, on a encore déterré deux cadavres.

Le village de Bisesero, dans l'ouest du Rwanda, est situé à un peu plus de 2 000 mètres d'altitude. Depuis 1959 et les premières exactions commises contre les Tutsi, la région a toujours été considérée comme une terre de résistance. Lors du génocide de 1994, qui a provoqué la mort de 800 000 Tutsi et Hutu modérés, selon l'ONU, les hommes se sont une nouvelle fois défendus contre les miliciens Interahamwe (« ceux qui travaillent ensemble », en kinyarwanda). Mais face à la haine d'un ennemi largement supérieur en nombre et en armes, leur courage n'a pas suffi.

En haut du village a été érigé un important mémorial dédié aux victimes. Il se compose de neuf bâtiments comprenant des salles dans lesquelles sont empilés des ossements de tailles semblables tels que des

tibias, des humérus... Dans des coffres en verre sont soigneusement alignés les crânes. Certains ont des entailles laissant supposer que la mort a été donnée par machette, d'autres des trous correspondant à des impacts de balles. Au sommet de la colline, des fosses communes contiennent les restes de 40 000 victimes.

Combien de morts auraient pu être évitées à Bisesero ? Répondre à cette question revient à s'interroger sur la part de responsabilité de la France pendant le génocide au Rwanda. Ce sujet sensible et complexe ne cesse d'alimenter les débats et, depuis une plainte contre X déposée par six rescapés de Bisesero en 2005, les tribunaux français. En 2012, le dossier a été transmis au pôle « crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre ».

Opération « humanitaire »

Retour en 1994. Alors que les massacres se poursuivent depuis le 6 avril, jour de la mort du président Juvénal Habyarimana, qui venait de signer un accord avec les rebelles tutsi du Front patriotique rwandais (FPR) contre l'avis des extrémistes hutu, le Conseil de sécurité de l'ONU autorise le 22 juin, dans sa résolution 929, la France de François Mitterrand et Edouard Balladur à organiser une opération militaro-humanitaire. Baptisée « Turquoise », elle a pour objectif de « *mettre fin aux massacres partout où cela sera possible et éventuellement en utilisant la force* ».

« *En réalité, nous sommes partis pour stopper les rebelles du FPR alors qu'ils étaient sur le point d'infliger une défaite militaire aux forces gouvernementales que soutenait l'Élysée* », assure Guillaume Ancel, ancien lieutenant-colonel ayant participé à l'opération « Turquoise » et auteur de *Rwanda, la fin du silence* (éd. Les Belles Lettres, 2018) : « *L'opération soi-disant humanitaire a ensuite permis d'exfiltrer vers le Zaïre [actuelle République démocratique du Congo] les deux tiers du gouvernement génocidaire qui avait été formé dans les locaux de l'ambassade de France, le 8 avril.* »

Lorsque l'opération « Turquoise » est lancée, les Tutsi des collines de Bisesero sont à bout de force. « *On se battait depuis des semaines, quasiment sans moyens, et nous étions épuisés*, se souvient Antoine Sebiroro, aujourd'hui âgé de 44 ans. *Nous vivions dans des trous, des cachettes aménagées dans les collines, et nous n'avions quasiment rien à manger.* » Le 27 juin en début d'après-midi, une dizaine de soldats français des forces spéciales arrivent, répartis dans deux Jeep. « *C'était là, juste en bas*, indique Antoine Sebiroro d'un geste du bras. *Je faisais partie du groupe qui est allé à leur rencontre. J'étais très étonné car ils étaient en compagnie de Jean-Baptiste Twagirayezu, un extrémiste hutu, qui leur racontait que les Tutsi massacraient alors que c'était l'inverse.* »

Comme les soldats sont sceptiques et ne savent plus qui croire, les Tutsi leur montrent leurs blessures et, pour prouver que leur vie est réellement en danger, vont chercher le cadavre d'un homme tué quelques jours plus tôt à la machette. Les militaires français les écoutent, puis leur demandent de se cacher, le temps de revenir les chercher. « *On les a suppliés de rester, parce que les miliciens qui étaient autour allaient nous tuer*, se désole Antoine Sebiroro. *Mais ils nous ont répondu qu'ils ne pouvaient rien faire et qu'ils n'étaient pas là pour ça.* » Au bout d'environ une heure de discussion, les soldats français font demi-tour.

Attitude passive, voire indifférente

Ont-ils commis une terrible erreur d'appréciation ? Ont-ils reçu l'ordre de ne pas intervenir ? Le lieutenant-colonel Jean-Rémy Duval, chef de la patrouille, a dit au juge Claude Choquet avoir immédiatement alerté sa hiérarchie, par téléphone et fax, sur les exactions. « *Ils seraient 2 000 [Tutsi] cachés dans les bois... Ils espéraient notre protection immédiate* », a écrit l'officier dans un fax déclassifié. « *Il a fallu un certain temps pour comprendre la réalité du génocide* », a admis le général Jean-Claude Lafourcade, commandant de la force « Turquoise », devant le même juge en janvier 2016. A Bisesero, le militaire reconnaît avoir privilégié l'hypothèse de Tutsi « *cherchant à se défendre sur place* ». Il a aussi évoqué le manque de moyens humains.

En juillet 2018, les juges parisiens ont indiqué leur intention de clore l'enquête sans prononcer de mise en examen à l'encontre des soldats mis en cause. Puis ils ont rejeté, le 22 novembre, les demandes d'investigations complémentaires formulées par les parties civiles, composées de rescapés de Bisesero mais aussi d'associations telles que la Ligue des droits de l'homme et Survie. « *Ces demandes visaient pourtant à déterminer pourquoi aucun ordre de sauver ces rescapés n'avait été donné et qui, dans la chaîne de commandement militaire et civile, pouvait être tenu responsable de cette décision* », a écrit, dans une tribune, le 18 février, un collectif composé d'historiens, de juristes et de journalistes, ajoutant : « *Le refus des juges d'enquêter sur ce que les plus hauts responsables de nos armées ont décidé est manifeste.* » Les parties civiles ont saisi la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris.

Fin octobre 2018, une vidéo publiée par *Mediapart* a contredit une version jusque-là défendue par le commandement militaire. Enregistrée le 28 juin 1994, elle montre le chef des opérations spéciales au Rwanda, le colonel Jacques Rosier, en conversation avec l'un de ses subordonnés. Ce dernier le prévient que des crimes de masse ont été commis vers Bisesero : « *Des maisons flambaient de partout... Les mecs se trimbalent avec des morceaux de chair arrachée.* » Dans une attitude passive voire indifférente, le colonel lui répond : « *Eh ouais.* »

Cette désinvolture va avoir des conséquences effroyables. « *Dès que les soldats français sont partis, les miliciens qui nous avaient encerclés nous ont attaqués en masse, se souvient Antoine Sebiroro. J'ai pu m'échapper et me réfugier dans une forêt en contrebas, mais avec une balle dans le pied. Dans la panique, j'ai été séparé de ma mère et de mes trois sœurs.* » Il ne les reverra jamais.

« Des corps à perte de vue »

Pendant trois jours, les Interahamwe vont beaucoup « *travailler* », selon leur expression, et tuer environ 2 000 personnes. Lorsque les militaires français reviennent à Bisesero le 30 juin, certains arpentés de collines sont couverts de cadavres.

« *J'ai pensé que je venais d'arriver dans un camp de la mort* », se souvient Jean-Pascal Bublex, journaliste de la ZDF présent au Rwanda pour couvrir l'opération « *Turquoise* » : « *Il y avait des centaines de corps, à perte de vue. Je marchais à côté de femmes éventrées, décapitées... Dans un champ, les vieillards avaient été tués près de la piste. Les jeunes, plus rapides, gisaient un peu plus loin. La mort formait des cercles concentriques.* » La brume est tombée et le cameraman s'est perdu dans les collines. Il est alors tombé sur des Interahamwe. « *Ils étaient menaçants et ne voulaient pas qu'on filme leurs crimes, se rappelle-t-il. Mais ils nous ont laissés repartir.* »

Affamé et blessé, Antoine Sebiroro a été secouru par les soldats français le 30 juin, avec près de 800 personnes, et transféré à Goma, au Zaïre. Cultivateur de haricots et de maïs à Bisesero, il s'est marié en 1999 et a aujourd'hui huit enfants : « *Comme j'ai perdu beaucoup de monde, j'ai voulu reconstituer une grande famille pour me rassurer.* »

Dans le livre *Rwanda, ils parlent* (Seuil, 2019), le général Lafourcade confie à Laurent Larcher, journaliste spécialiste du Rwanda, ses regrets sur la tragédie de Bisesero : « *C'est ma responsabilité et je l'assume. Je ne pouvais pas envoyer des patrouilles de Jeep, n'importe où, n'importe comment, alors que le FPR pouvait être sur les axes, et que cela se traduise par un drame. On a fait ce qu'on a pu.* »

Quand on lui demande s'il est en colère contre les militaires français qui l'ont abandonné avant de le secourir, Antoine Sebiroro marque un sourire gêné : « *Ce ne sont pas eux qui m'ont tiré dessus et qui ont massacré ma mère et mes sœurs. Mais c'est vrai qu'ils auraient pu sauver beaucoup de monde s'ils l'avaient voulu. Ils étaient au courant du danger mais ils n'ont rien fait... A Bisesero, des assassins ont demandé pardon après avoir purgé leur peine de prison. Le pardon a été accepté et aujourd'hui, nous vivons ensemble. La colère ne fait pas revenir les morts.* »